

Cher(e)s collègues et ami (e)s,

Au terme de ma première année de présidence au sein de notre compagnie, je viens vous présenter mes vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets pour vous et vos proches.

L'année écoulée a été marquée par l'élection d'un nouveau Président de la République. Compte tenu de la volonté du gouvernement d'accélérer les procédures afin d'améliorer la compétitivité des entreprises, il n'est pas exclu que cet évènement vienne modifier le domaine de la consultation du public. Les premiers textes sont sortis, et les essais sur la mise en place d'une consultation préalable du public sous l'égide d'un garant, peuvent dispenser le maître d'ouvrage d'une enquête public. Il nous faut être vigilant sur les évolutions de la réglementation dans ce domaine.

Elle aura également été marquée par la signature de la convention tripartite Tribunal Administratif, DREAL et CCEN 14,50,61 sur les formations des commissaires enquêteurs. Cette convention pérennise la participation financière de la DREAL à nos sessions de formation. Cependant, la DREAL reste dépendante des crédits affectés par l'état à ces formations. Notre programme de formation est donc susceptible d'adaptation en fonction des subventions attribuées.

Vous pouvez déjà retenir deux dates pour l'année 2018 : notre Assemblée Générale le 15 mars organisée par Noël Laurence à Saint-Aubin -sur-Mer, et une formation le 5 juin dans les locaux de la Chambre d'Agriculture à Caen sur l'enquête.

Je souhaite également que soient poursuivies en 2018 les relations de confiance développées avec le Tribunal Administratif, confirmées par la présence et les interventions très appréciées du Président Robert Le GOFF lors de nos rencontres. Qu'il en soit ici remercié.

Cher(e)s collègues, que tous mes vœux vous accompagnent pour cette nouvelle année et soyez assurés de mes meilleurs sentiments.

Le Président  
Jean TARTIVEL